



DOCUMENT DE TRAVAIL

SANTE ET LES SUITES DE LA CRISE SANITAIRE COVID19

Pour un meilleur accès aux soins des Français de l'étranger

De nombreux Français de l'étranger ont un régime de santé à l'égal des populations de leur pays de résidence. C'est notamment le cas dans l'Union européenne ou encore sur dans plusieurs pays du continent américain. Mais dans de nombreuses zone du monde, en Asie, en Afrique, nos compatriotes doivent se tourner vers des systèmes de santé privés qui et sont souvent plus onéreux qu'en France.

L'assurance maladie de la Caisse des Français de l'étranger (CFE), dont 200.000 Français en bénéficiaient en 2018, se fonde sur les règles et les tarifs de la Sécurité sociale française, ne remboursant qu'une part minimale des frais engagés et doit être complétée bien souvent par des assurances complémentaires. De nombreux Français aux revenus moyens ou faibles, vulnérables à face à la maladie, renoncent à s'assurer pour des raisons financières.

La question de la protection face à la maladie et aux accidents reste une préoccupation majeure pour un grand nombre de Français dans le monde. La cotisation à la CFE, même dans le cadre de la 3ème catégorie solidaire, reste inaccessible pour des Français à bas et mêmes moyens revenus, surtout quand le taux de change les rend dérisoires en euros.

Enfin, les plus pauvres ne peuvent pas faire l'avance des frais pour les établissements n'acceptant par le tiers-payant.

Du fait de l'expansion de l'épidémie de coronavirus à travers le monde et des mesures prises par les États pour y faire face, de très nombreux Français se sont retrouvés bloqués à l'étranger, empêchés de regagner la France, faisant face à des dépenses onéreuses, pour se soigner ou tout simplement pour se faire vacciner ou tester.

La santé est devenue un enjeu majeur dans la vie quotidienne de la population mondiale, creusant encore davantage les inégalités entre les Français résidant en France, dont la couverture santé est universelle, et les Français vivant hors de nos frontières.

Si les politiques de santé publique relèvent de la souveraineté de chaque état, la pandémie du COVID-19 montre que notre réseau consulaire doit se saisir de ces questions afin de garantir une meilleure information et coordination avec les communautés françaises.

ASSURER UNE INFORMATION COMPLÈTE AUX COMMUNAUTÉS FRANÇAISES

- 1 **Doter les Conseils consulaires d'une compétence santé** qui pourrait être rattachée aux affaires sociales.
- 2 Créer **une plateforme pour assurer une diffusion de l'information** autour de la santé, relayées par les Associations de Français de l'étranger, intégrées aux sites des ambassades et consulats. Français du Monde adfe avait lancé en 2020 une grande enquête destinée aux Français de l'étranger atteints de cancer. 48,7% des répondants aurait aimé connaître un réseau d'entraide entre français et recevoir et partager des informations concernant les soins en France. D'autant qu'en pleine crise de la Covid-19,

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?
Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à coordination@francaisdanslemonde.fr



FRANCAIS.ES
DANS LE MONDE

« UNE CHANCE POUR LA FRANCE »

Segolene Royal

DOCUMENT DE TRAVAIL

SANTE ET LES SUITES DE LA CRISE SANITAIRE COVID19

Pour un meilleur accès aux soins des Français de l'étranger

ces malades auraient aimé bénéficier du soutien de leur ambassade, quant aux possibilités de retour en France pendant la crise sanitaire.

- 3 Réaliser un **état des lieux complet des difficultés liées à la crise COVID19** au sein de nos communautés françaises tant dans le réseau consulaire qu'au sein des établissements scolaires AEFE.
- 4 Dans le cadre de la pandémie du COVID-19, garantir un **droit à la vaccination universelle pour tous les Français de l'étranger**. Ces vaccins doivent être reconnus par la France selon les recommandations de l'OMS en la matière.
- 5 Encourager la **création de cellules psychologiques au sein des consulats** afin d'accueillir les Françaises à l'étranger en danger et leurs enfants, victimes de violence pour un accueil et un accompagnement adéquat.

POUR SUIVRE UN MAILLAGE EFFICACE DE LA PROTECTION SOCIALE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

- 6 **Approfondir la réforme de la CFE**, afin de la rendre plus attractive pour les plus jeunes, avec le renforcement des droits des jeunes chercheurs à l'international (portabilité des droits sociaux pendant les études ou pendant le doctorat ; assurance maladie via une CFE spécifique). Faire élire le Conseil d'administration de la CFE par l'ensemble des conseillers et délégués consulaires plutôt que par les seuls élus de l'Assemblée des Français de l'étranger.
- 7 Conjuguer le bénéfice de **plusieurs conventions de sécurité sociale**, en particulier pour le calcul des retraites hors Union européenne. **Rétablissement de la carte vitale pour les Français retraités hors de France**. Hors Union européenne et hors pays ayant signé une convention bilatérale de sécurité sociale entre le pays d'expatriation et la France: retour aux droits acquis avant la loi de financement de la Sécurité sociale du 22 décembre 2021 pour que les Français ayant cotisé plus de 15 ans à une caisse de retraite gardent leur droits à la Sécurité sociale donc carte vitale lors de leurs séjours temporaires en France.
- 8 Donner un **droit minimal à la santé lors des retours temporaires ou définitifs en France** notamment pour pouvoir effectuer des bilans de santé. L'accès à la PUMA est encore trop mal compris.

FAIRE LE BILAN DE LA GESTION DE LA PANDÉMIE COVID19 DANS LE RÉSEAU CONSULAIRE ET DÉFINIR DE NOUVELLES POLITIQUES POUR L'APRÈS-CRISE

- 9 **Définir une politique générale d'action sociale envers les Français de l'étranger** et remplacer les aides ponctuelles, selon les pays, pour nos concitoyens en grande difficulté par un dispositif pérenne d'allocations tenant compte d'une nécessaire coordination des actions sociales et des demandes d'aides consécutives à la pandémie de COVID-19. Le programme budgétaire 151 dont dépend les affaires sociales doit être consolidé pour développer des politiques utiles sur la durée.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à coordination@francaisdanslemonde.fr



FRANCAIS.ES
DANS LE MONDE

« UNE CHANCE POUR LA FRANCE »

Segolene Royal

DOCUMENT DE TRAVAIL

SANTE ET LES SUITES DE LA CRISE SANITAIRE COVID19

Pour un meilleur accès aux soins des Français de l'étranger

- 10 Donner un **rôle décisionnaire aux conseillers des Français de l'étranger**, lors des conseils consulaires pour la protection et l'action sociale des Français de l'étranger, pour l'attribution des subventions aux Organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES).
- 11 Renforcer l'**attribution de subventions aux organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES) et associations de bienfaisance**, afin de venir en aide à nos compatriotes fragiles et isolés sortis du système de prestation d'assistance consulaire.